

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 29 mars 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 avril 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 avril 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'AGENCE BIIG POUR LE SOUTIEN DE L'OPERATION START-UP TOI-MEME

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGE

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Fabrice DESCAMPS, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Josiane METAYER, Michel PANIER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 AVRIL 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'AGENCE BIIG POUR LE SOUTIEN DE L'OPERATION START-UP TOI-MEME

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le fondement juridique européen sur lequel est assis l'octroi de l'aide (régime approuvé, règlement d'exemption, décision spécifique de la Commission),

Vu les articles L.1511-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction NOR INTB15311125J du 22 décembre 2015,

Vu le SRDEII,

Vu la compétence Développement Economique de la CAN qui justifie son intervention (principe de spécialité des EPCI),

BiiG est une agence niortaise de stratégie digitale qui accompagne les marques dans leur stratégie digitale, de la formalisation de cette stratégie à son opérationnalisation.

BiiG organise « Start-Up Toi-Même », un concours destiné à permettre à des jeunes de 13 à 17 ans de développer une idée de projet dans le digital lors de plusieurs phases de compétition à l'issue desquelles les meilleurs d'entre eux seront récompensés (ci-après le « Concours »).

La CAN, dans le cadre de sa compétence développement économique, était déjà partenaire des éditions 2017 et 2018 du concours. En effet, le développement de la filière numérique passe également par la promotion et la sensibilisation du jeune public aux métiers du digital et à leur permettre de se projeter et de réaliser les potentialités de ce secteur d'activité sur notre territoire.

Le concours se déroulera de Mars 2019 à Septembre 2019. En sa qualité de partenaire, la CAN participera au jury de sélection et accueillera les candidats sélectionnés pendant une semaine lors de l'été 2019 durant la phase d'accélération de leur projet.

Ce partenariat donnera une visibilité nationale au territoire et à son implication dans cette filière essentielle.

Le partenariat pour la CAN s'élève à 17 000€ TTC, versés à la société BIIG (organisatrice du concours) qui engagera l'intégralité de cette somme dans le financement du concours, et notamment dans l'accueil des candidats durant l'été 2019.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190412-C40-04-2019-DE
Date de télétransmission : 23/04/2019
Date de réception préfecture : 23/04/2019

En retour, L'organisateur s'engage à :

- Donner à un représentant du Partenaire la possibilité d'intégrer le jury de l'Etape 3 - Summer Camp Start-Up Toi-Même qui se déroulera à Niort durant l'été 2019 ;
- Faire figurer le logo du Partenaire et/ou mentionner son nom sur les supports de communication liés au Concours (communiqué de presse, site internet, bannière). A ce titre, le Partenaire déclare et reconnaît par les présentes avoir donné à l'organisateur son accord exprès pour faire figurer son nom, son logo et/ou l'url de son site, au choix de l'organisateur, sur lesdits supports de communication.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le versement d'une participation de 17 000 € TTC à la société BIIG pour l'organisation du concours StartUp Toi-même,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué